



RAPPORT SEMESTRIEL Foyer SOLEIL LEVANT
Janvier-juin 2006
OPDE-Congo

RS - 001

Rédaction : Justin MULUMEODERHWA Fonction : Chef de foyer	Date : 01/07/2006	Visa : 09/07/2006
Vérification : Léon MUKUSAMO Fonction : Assistant de direction	Date : 09/07/2006	Visa : 09/07/2006
Validation : Valentin MAROTI Fonction : Secrétaire général	Date : 08/07/2006	Visa : 09/07/2006

Date : 09/09/2006	Association OPDE – Congo
Version 1	Fonctionnement n° 001/1039/CAB/GP – SK/2004

Version 1	Association OPDE – Congo n° 001/1039/CAB/GP – SK/2004	Page 8
------------------	--	---------------



**ŒUVRE HUMANITAIRE POUR LA PROTECTION ET LE
DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT EN DIFFICULTE**

O.P.D.E – Congo , asbl

Siège Social : Uvira, RDC B.P. 124 UVIRA . 6016 BUJUMBURA Tél : (00257) 827 955; (00257) 833 484,(243) 9773 7859.
Fax : (00257) 213354 . E-mail : valmaro@yahoo.fr

RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITES
Janvier – juin 2006
FOYER « SOLEIL LEVANT »
COLLABORATION avec l'ass. A.I.M.E.R

Uvira, juillet 2006

Notre devise :
« AIMER ET AGIR »

A Madame la Présidente
De l'Association Aimer
12, rue de Martignac
75007 PARIS

Uvira, le 17 juillet 2006.

Objet : **Rapport du 1^{er} semestre d'activités :**
Foyers « Soleil Levant »

N/Réf. : 27/OPDE-C/SG/2006

Madame,

Je saisis encore une fois cette occasion pour vous exprimer les remerciements des enfants du foyer Soleil Levant, ainsi que les vœux, de toute l'équipe de l'OPDE Congo, de voir votre œuvre aller toujours de l'avant.

Vous trouverez ici, Madame, le compte rendu de synthèse comme vous nous l'aviez recommandé dans votre dernière lettre-contrat du 10 mai 2006.

Agréez, Madame la Présidente, l'expression de ma franche collaboration.

Valentin MAROTI

SECRETAIRE GENERAL

C.C. : M. le Président de l'OPDE-Congo, asbl
à Uvira.

SOMMAIRE

Structure sociale
Statistiques semestrielles pour le centre d'écoute
Statistiques semestrielles pour le foyer
Personnel d'encadrement
Locaux et terrains
Activités des enfants (sport, musique, divers)
Nouvelles des enfants

Structure sociale

Nom du projet : Œuvre Humanitaire pour la Protection et le Développement de l'Enfant en
Difficulté, OPDE Congo, asbl

Objet : Accueillir, encadrer, former, réinsérer les enfants de la rue

Adresse : Siège social : Uvira, Q. Kimanga, RDC ; B.P. 124 Uvira ou 6016
Bujumbura

Téléphone : (00257) 833 484 ; (00257) 827 955 ; (00243) 9773 7859

Fax : (00257) 21 33 54

E-mail : opdecongo@yahoo.com

Président : Michel MAYELE

Secrétaire Général : Valentin MAROTI

Responsables sur le terrain : - Justin MUSHEGA SHAMAMBA
- Louis KATABAZI
- Venantie BUYANGE
- Jérémie BYAKUTA KALALA

Statistiques semestrielles pour le Centre d'écoute

Nombre d'enfants accueillis :	16
Nombre de garçons :	12
Nombre de filles :	04
De quel âge à quel âge :	10 à 14
Nombre d'enfants réinsérés dans leur famille :	Néant
Nombre d'enfants ayant bénéficié de soins primaires :	Néant
Nombre d'enfants hospitalisés ou admis en soins d'urgence :	Néant
Nombre d'enfants décédés :	Néant
Nombre d'enfants provenant de la région du projet :	15
Nombre d'enfants provenant d'autres régions :	Néant
Nombre d'enfants provenant d'autres pays :	01

En annexe, citez des cas particulièrement importants que vous avez traités

Néant

Statistiques semestrielles pour le foyer

Nombre d'enfants accueillis :	15
Nombre de garçons	15
Nombre de filles	Néant
De quel âge à quel âge	5 à 20
Nombre d'enfants bénéficiés de soins primaires	10
Nombre d'enfants hospitalisés ou admis en soins d'urgence	Néant
Nombre d'enfants décédés	Néant
Nombre d'enfants provenant de la région	14
Nombre d'enfants provenant d'autres régions	01
Nombre d'enfants provenant d'autres pays	Néant

En annexe, citez des cas particulièrement importants que vous avez traités :

- Paludisme
- Fièvre typhoïde
- Epiglottite
- Bronchopathie

PERSONNEL D'ENCADREMENT

Personnel administratif

Nom	Prénom	fonction
MAROTI	Valentin	Secrétaire Général
BASUZWA	Primo	Comptable
SOGOTI	Lucien	Chargé des approv.& stock
BYAMASU	Hyacinthe	Infirmière
Nombre total		04

Educateurs

Nom	Prénom	Fonction
MUSHEGA SHAMAMBA	Justin	Père de foyer
BUYANGE	Venantie	Mère de foyer
KATABAZI	Louis	Assistant social
Nombre total		03

Locaux et terrains

Bâtiment	Nombre de pièce	Loyer mensuel
01	05	150,00\$

Activités

Alphabétisation, écoles et formation professionnelle

Nombre d'enfants en école de rattrapage	01
Nombre d'enfants en primaire	13
Nombre d'enfants en secondaire	Aucun
Nombre d'enfants en école supérieure	Aucun
Nombre d'enfants en formation professionnelle	01

Activités des enfants (sport, musique, divers...)

Libellé de l'activité	Nombre d'enfants
Football	08
Musique (moderne)	02
Danse folklorique	05

Nouvelles des enfants

1. Une drôle d'aventure

Un enfant non identifié hébergé au foyer d'accueil Soleil Levant prend un des souliers de son copain et le brûle expressément. Cette aventure drôle nous a été racontée par le propriétaire du soulier brûlé, le petit Saïdi, qui s'est exprimé en ces termes : « Papa, nous étions tous dehors derrière l'enclos, en train de jouer au football, pendant que les amis se promenaient. Au moment où les plus âgés étaient de retour, on les a vus entrer dans le foyer. Il y avait Polepole Ombeni et Lotema Capitaine. Après un laps de temps, le foot terminé, je suis rentré dans notre chambre, un de mes souliers brûlait. On a allumé une bouteille plastique qu'on a mise dans le soulier et ensuite celui-ci a été placé sur le sommier d'un lit sans matelas, qui a d'ailleurs pris feu lui aussi. Dès lors une enquête a été ouverte. Avant qu'elle débouche sur des conclusions, Lotema Capitaine et Polepole Ombeni se sont entre-accusés, au point de vouloir échanger des coups, et c'est malgré la présence du père et de la mère du foyer Soleil Levant.

Une semaine après, la même personne accuse cette fois-ci Lotema Capitaine et Mukamba du complot... Finalement l'auteur de l'incident restera inconnu en attendant l'issue des enquêtes.

2. Une journée agitée au Soleil Levant

Le dimanche, 19/03/2006, tous les enfants du foyer Soleil Levant s'acharnent contre la mère du foyer...

Qu'est-ce qui s'est passé ? Comme tous les dimanches, les enfants se sont rendus aux différents cultes, y compris la mère du foyer. Ce jour-là, la mère du foyer était allée à l'église à 8h00' sans leur préparer à manger. Selon elle, il n'y avait pas d'eau au foyer. Les enfants ont rejeté cette allégation, ils avaient conservé deux bidons pleins d'eau dans leurs chambres comme d'habitude...

A 11 heures 40 minutes, ayant constaté l'absence de la mère, ils ont mis de l'eau au feu pour préparer de la pâte.

A 12 heures, la mère rentre et trouve l'eau au feu. Elle refuse de l'utiliser à la préparation de la pâte et l'affecte à la cuisson des haricots. Cette attitude énerve les pensionnaires qui revendiquent bruyamment leur droit de prendre le repas de midi d'autant que leur stock était approvisionné en poissons. La mère s'oppose et exige qu'ils attendent que les haricots soient cuits. Aussitôt, tous les enfants poussent un tollé de protestations proférant des injures et menacent de porter la main sur elle.

DE 12 heures à 13 heures le foyer est resté en alerte générale. Les haricots étant prêts à 15 heures les enfants qui étaient présents ont mangé. Seulement voilà, un groupe s'était rendu au stade pour assister à un match de football. Ces derniers, elle les a servis à 18 heures. La tension remonte car les enfants servis avant réclament un autre repas avec leurs amis retardataires contre le refus de la mère du foyer, décontenancée par les injures lui proférées. La querelle se ranime une fois de plus. La tension ne baissera que grâce à l'intervention du père de foyer.